

Pierre-Hugues HERBERT, 17 ans

est un pur produit du "terroir alsacien". Issu à l'origine du TC Lampertheim, il a, plus jeune, parcouru toutes les étapes de formation classiques au sein des filières régionales. Aujourd'hui licencié au TC Strasbourg, il jouera en 2009 sa 5^e saison sous les couleurs du club.

Plus de 100 tournois internationaux

Engagé dans un projet de haut niveau pour devenir joueur professionnel de tennis, il a disputé depuis l'été 2004 plus de 100 tournois internationaux majeurs (TE -14 et -16; ITF -18; Futures ATP). Cela l'a conduit à sillonner la France, l'Europe et à se rendre en Asie, aux USA, en Australie ainsi qu'en Amérique Latine.



N°41 ITF Junior

Pierre-Hugues a intégré récemment le Top 50 mondial chez les -18 ans, ce qui représente une progression de près de 1400 places en 2 ans. Cette position lui ouvre les portes des plus importants tournois juniors du globe et lui vaudra sûrement en 2009 de disputer les 4 Grands Chelems (Roland Garros, Wimbledon, etc.), dans lesquels il entend faire briller les couleurs de la France et de l'Alsace.

p2h.fr

*pour en savoir plus
sur le projet,
rendez vous sur
www.p2h.fr*

Sportif de haut niveau

En tant qu'espoir soutenu par sa fédération, il figure sur les listes de haut niveau publiées par le Ministère Jeunesse & Sports, et possède même, de par sa présence sur les listes "Jeune", le statut officiel de sportif de haut niveau, un statut qu'il est aujourd'hui l'un des seuls à avoir dans sa discipline en Alsace (toutes catégories confondues, athlètes seniors compris).

Futur Tennis Alsace

En dehors de son club et des différents partenaires institutionnels (Ville, Région, FFT, etc.), Pierre-Hugues est spécifiquement épaulé par une association de droit local, "Futur Tennis Alsace", dont la vocation, comme son nom l'indique, est de promouvoir le tennis en facilitant justement l'accès au haut niveau pour les jeunes espoirs alsaciens.

Le sport de haut niveau étant une cause d'intérêt général, FTA, en contribuant à son développement, peut à ce titre recevoir des dons (mécénat) ouvrant droit à des réductions fiscales. Cela concerne les particuliers et les entreprises.

Par l'intermédiaire de l'association, le soutien peut également prendre la forme de contrats dits de parrainage (sponsoring).

Quelques exemples de correspondance de dons en ce qui concerne le projet de Pierre-Hugues :

- 75 €, une journée d'encadrement (salaire + charges)
- 750 €, frais de déplacements et d'hébergement sur une semaine dans un tournoi international jeunes (en Europe)
- 3000 €, prise en charge d'un mois de fonctionnement de l'ensemble de la cellule individualisée de formation, d'entraînement et de suivi en compétition

Coordonnées e-mail de l'association : futur.tennis.alsace@wanadoo.fr